

« L'évaluation positive »
Conférence de Danièle Adad proposée par CANOPE
09 janvier 2018 au Collège Jacques Prévert de Bar-le-Duc

1) L'évaluation positive et le programme de maternelle :

La formulation « évaluation positive » apparaît dans le programme de maternelle 2015 et uniquement dans celui-ci. (Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015, p2)

1.4. Une école qui pratique une évaluation positive

« L'évaluation constitue un outil de régulation dans l'activité professionnelle des enseignants ; elle n'est pas un instrument de prédiction ni de sélection. Elle repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait. Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. Il tient compte des différences d'âge et de maturité au sein d'une même classe.

Adaptée aux spécificités de l'école maternelle, l'évaluation est mise en oeuvre selon des modalités définies au sein de l'école. Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle. »

- L'évaluation sert d'abord à l'enseignant. C'est un outil qui permet de réguler.
- Ce n'est ni un outil de prédiction, ni un outil de sélection.
- Elle repose sur une observation attentive et une interprétation.

A. Observer attentivement et interpréter ce que chaque enfant dit ou fait :

→ **Exemple : Pour mieux comprendre Danièle Adad propose de s'intéresser à un outil qu'elle a expérimenté : le cahier du prénom.**

Cet outil est similaire au cahier du bonhomme mis en place dans de nombreuses classes. Une fois par mois, chaque enfant est invité à écrire son prénom. Il ne s'agit pas d'un objet d'enseignement puisque l'expérimentation se situe en PS mais d'un outil pour « essayer » qui permet à l'enseignante d'observer où se situe chaque élève en termes de conscientisation. Quelle représentation a-t-il de ce qu'est un prénom et de surcroît son prénom ? Comment appréhende-t-il son écriture et l'acte d'écrire de manière générale ?

L'observation permet d'identifier:

- S'il comprend la consigne (« Ecris ton prénom.»).

- S'il ose y répondre.
- S'il essaye d'écrire
- Comment il représente et/ou écrit son prénom.

En septembre :

- Elève 1 : YOAN

Il représente autant de tracés qu'il y a de lettres dans son prénom. Il sait les nommer et a une conscience précise de l'écrit.

- Elève 2 : CHLOE

Elle propose un tracé en zigzag. Ce tracé ne présente pas d'interruption ce qui laisse interpréter qu'elle a conscience de l'écriture cursive. Il est assez court et correspond globalement à la longueur de son prénom. Le sens de tracé gauche-droite est respecté.

- Elève 3 : EMMY

Elle sait tracer les trois premières lettres et à conscience du geste d'écriture.

- Elève 4 : HUGO

Après plusieurs sollicitations, il trace deux tout petits points reliés par un trait. Le tracé est minuscule. Il n'a pas osé. Il a eu peur de se tromper (« Je ne sais pas le faire ») et a fait un blocage.

Si l'on compare la trace d'Emmy à celle d'Hugo alors nous ne sommes pas dans l'évaluation positive, car cela reviendrait à faire une prédiction pour Emmy (elle est performante et en capacité de réussir régulièrement) et une sélection pour Hugo (il est en difficulté).

Pour pouvoir évaluer positivement il va donc falloir observer le cheminement de chacun sur la durée en présentant cette activité à échéances récurrentes et régulières afin de pouvoir permettre à l'élève de progresser et ainsi prendre en compte sa marge de progrès.

B. Mettre en valeur au-delà du résultat obtenu le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même:

Il est nécessaire de rechercher la plus petite réussite quelle qu'elle soit. Ainsi malgré sa peur, Hugo a tout de même produit un tracé.

Il est important de prendre le cheminement de l'enfant afin de :

- ➔ le comparer à lui-même = évaluation positive
- ➔ si on le compare aux autres ≠ évaluation positive

L'enseignant doit permettre à l'élève d'identifier ses propres réussites. Pour ce faire, on peut par exemple en garder une trace (production d'élève, photographie, enregistrement...). Il s'agit donc bien d'une information que l'enseignant ne garde pas pour lui mais qu'il partage et explicite pour que l'enfant en ait pleinement conscience.

Ceci implique également que l'on n'attend pas que tous les élèves réussissent en même temps selon les mêmes modalités de travail.

Question du public : Quel sens donner alors aux évaluations nationales ?

Réponse de Danièle Adad : Si on les interprète et que l'on met en place des adaptations dans les classes pour les élèves les plus fragiles afin de leur permettre de réussir alors elles participent pleinement à l'évaluation positive.

En décembre :

- Elève 1 : YOAN

Il a progressé dans le tracé puisqu'il propose désormais des lettres et non plus des graphismes mais il en trace plus que nécessaire car il s'autorise à écrire plusieurs fois la lettre « Y » pour laquelle il rencontre des difficultés.

- Elève 2 : CHLOE

Elle trace parfaitement les quatre premières lettres de son prénom mais... en capitales. Elle a perdu de vue la représentation initiale qu'elle avait de la cursive.

- Elève 3 : EMMY

Le geste est légèrement mieux maîtrisé.

- Elève 4 : HUGO

Il a réalisé des tracés qui s'apparentent très vraisemblablement à des lettres. Le nombre de tracés correspond au nombre de lettres. La lettre « H » est bien distincte et on remarque un graphisme circulaire ouvert qui peut être identifié comme un « G » et un second comme un « O ». On constate qu'Hugo n'a plus peur. Il s'affirme et sa marge de progrès est très importante.

➔ Comment expliquer ces progrès ?

Par l'environnement et les situations proposées :

- Etiquettes prénoms
- Référents
- L'enseignante écrit régulièrement le prénom des élèves devant eux, elle est modélisante.

On constate ici que les activités menées, notamment par le biais du cahier du prénom, et en lien avec un environnement et des situations propices, portent leurs fruits. Après avoir observé l'enseignante va ensuite pouvoir valider.

Le chemin parcouru par Hugo est énorme. L'évaluation positive permet de mettre en valeur les progrès et le travail fourni.

Si l'on était resté sur une évaluation normée basée sur la sélection, Emmy aura représenté l'élève la plus en réussite. Mais dans l'évaluation positive c'est le cheminement qui prône c'est donc Hugo qui a fait le plus d'efforts et de progrès.

➔ Que faire du cahier des prénoms ? Que peut-on en extraire ?

Les observations faites vont permettre une validation.

Cette validation doit être conscientisée par l'élève d'où la nécessité de mettre en place un outil qui rend compte et permet d'échanger et d'explicitier. Le carnet de suivi y répond parfaitement.

Ce dernier peut être organisé de manière chronologique afin de mieux rendre compte des progrès. Il s'appuiera sur des activités ritualisées afin que l'élève puisse s'exercer de manière régulière en vue de progresser et valider un apprentissage.

Il est nécessaire de mesurer les progrès d'un seul coup d'œil. On veillera donc à préférer une présentation sur l'ensemble du cycle 1.

Afin de mettre en valeur le cheminement et les progrès, on pourra faire apparaître les attendus de fin de cycle afin de créer un horizon d'attente et permettre aux enfants de mieux appréhender les progrès qu'il reste à faire pour réussir un apprentissage.

Cet outil permettra aussi de rendre compte aux familles.

Enfin, si l'enseignant constate qu'un élève n'a pas progressé il pourra alors demander de l'aide à une personne « experte » (RASED, partenaires médicaux...) pour diagnostiquer le cas échéant des problèmes cognitifs ou médicaux.

L'évaluation positive ce n'est donc pas rester sur un ressenti subjectif mais faire une analyse objective à partir d'éléments concrets comme les traces.

2) L'évaluation positive et le carnet de suivi:

Comprendre la fonction de l'école :

(Bulletin officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015, p3)

3.1. Comprendre la fonction de l'école

L'école maternelle est le lieu où l'enfant se familiarise progressivement avec une manière d'apprendre spécifique ; celle-ci s'appuie sur des activités, des expériences à sa portée, mais suppose qu'il en tire des connaissances ou des savoir-faire avec l'aide des autres enfants et de l'enseignant. Le langage, dans la diversité de ses usages, a une place importante dans ce processus. L'enfant apprend en même temps à entrer dans un rythme collectif (faire quelque chose ou être attentif en même temps que les autres, prendre en compte des consignes collectives) qui l'oblige à renoncer à ses désirs immédiats. L'école maternelle initie ainsi la construction progressive d'une posture d'élève.

L'enseignant rend lisibles les exigences de la situation scolaire par des mises en situations et des explications qui permettent aux enfants – et à leurs parents - de les identifier et de se les approprier. Il incite à coopérer, à s'engager dans l'effort, à

persévérer grâce à ses encouragements et à l'aide des pairs. Il encourage à développer des essais personnels, prendre des initiatives, apprendre progressivement à faire des choix.

Il aide à identifier les objets sur lesquels portent les apprentissages, fait acquérir des habitudes de travail qui vont évoluer au fil du temps et que les enfants pourront transférer. Pour ce faire, il s'attache à faire percevoir la continuité entre les situations d'apprentissage, les liens entre les différentes séances. Pour stabiliser les premiers repères, il utilise des procédés identiques dans ses manières de questionner le groupe, de faire expliciter par les enfants l'activité qui va être la leur, d'amener à reformuler ce qui a été dit, de produire eux-mêmes des explications pour d'autres à propos d'une tâche déjà vécue.

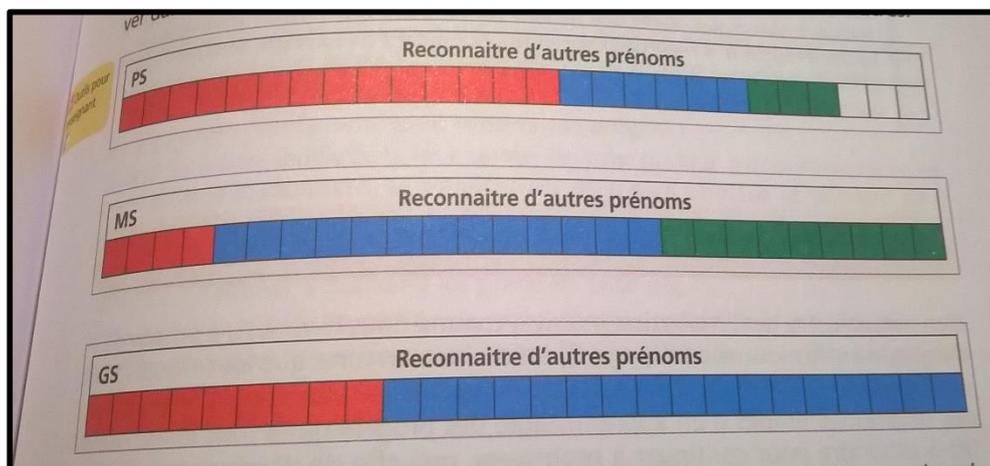
L'enseignant exerce les enfants à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en utilisant des termes adaptés à leur âge. Il les aide à se représenter ce qu'ils vont devoir faire, avec quels outils et selon quels procédés. Il définit des critères de réussite pour que chacun puisse situer le chemin qu'il a réalisé et perçoive les progrès qu'il doit encore effectuer.

L'enseignant exerce les élèves à l'identification des différentes étapes de l'apprentissage en utilisant des termes adaptés. Il les amène à identifier le chemin parcouru et ce qu'il reste à parcourir sur les 3 ans de sa scolarité en maternelle.

Pour ce faire il est nécessaire d'identifier en amont les étapes. Cela donne de la motivation et permet de se projeter.

Il est également important de définir clairement les critères de réussite afin de permettre aux élèves d'atteindre les objectifs de fin de cycle.

Afin de créer son carnet de suivi, Danièle Adad, quant à elle, a listé les critères de réussite incontournables puis a choisi une couleur par domaine d'apprentissage et y a ajouté les productions associées (traces des élèves). Enfin, elle a fait apparaître ce qu'elle appelle « une barre de téléchargement » qui lui permet de vérifier si elle peut valider la réussite.



Parcours d'un nombre de cases égal au nombre d'élèves de chaque section. Chaque case colorée indique un prénom reconnu par l'élève. Le nombre de couleurs indique les différents temps d'évaluation.

2 outils sont donc à mettre en place :

- Un parcours de cycle
- Un cahier de suivi personnel et investi par l'élève

Question du public : Que pensez-vous de l'application numérique « Je valide »?

Réponse de Danièle Adad : Elle est intéressante et répond aux attentes à condition qu'elle soit au service de l'élève et que ce dernier participe activement à son évaluation.

La synthèse des acquis des élèves en fin de GS vient compléter le carnet de suivi en mettant en valeur les réussites et en attirant l'attention sur les points de vigilance.

L'évaluation positive nécessite d'être poursuivie aux cycles 2 et 3 voire au-delà.

3) L'évaluation positive : comment et quand ?

A. Comment ?

évaluation \neq validation (contrôle)

- ➔ L'évaluation est basée sur une observation durant laquelle on pointe et on note les progrès.
- ➔ Attention aux émoticônes ! Ces derniers génèrent des enjeux affectifs dont l'adulte ne prend pas forcément conscience (je fais des efforts pour faire plaisir à l'enseignant).
- ➔ La validation se fait en présence de l'élève et toujours par le biais de la discussion. Il est important que l'élève soit en capacité de dire s'il a réussi et pourquoi il a réussi. Ceci implique qu'il doit être au clair avec les critères de réussite.

Exemple : Pour valider « Je sais colorier », l'élève doit connaître les critères de réussites :

1. J'ai tout colorié.
2. Je n'ai pas laissé de blanc.
3. Je n'ai pas dépassé.

Ainsi un élève peut clairement identifier qu'il dispose de 2 critères de réussite mais qu'il devra œuvrer afin de maîtriser le 3eme s'il souhaite valider cette compétence. Ceci est motivant, maintient l'attention et crée un horizon d'attente.

B. Quand ?

Danièle Adad indique qu'elle profite de tous les moments de la journée pour évaluer et notamment du temps d'accueil. Elle s'autorise d'ailleurs à prolonger ce dernier si les élèves sont en activité et qu'elle peut les mettre en situation d'évaluation. Ceci a pour effet qu'un élève peut valider une réussite indépendamment des autres à tout moment.

Les espaces ont également un rôle important et bien définir leur spécificité permet aux élèves d'être au clair avec les attendus et les critères de réussite, notamment s'ils sont présents à un espace dédié aux arts visuels ou à la découverte du monde du vivant.

Le carnet de suivi est un outil précieux et les élèves savent qu'ils ne sont pas autorisés à le compléter seuls. Il est utilisé uniquement lorsqu'une compétence est acquise.

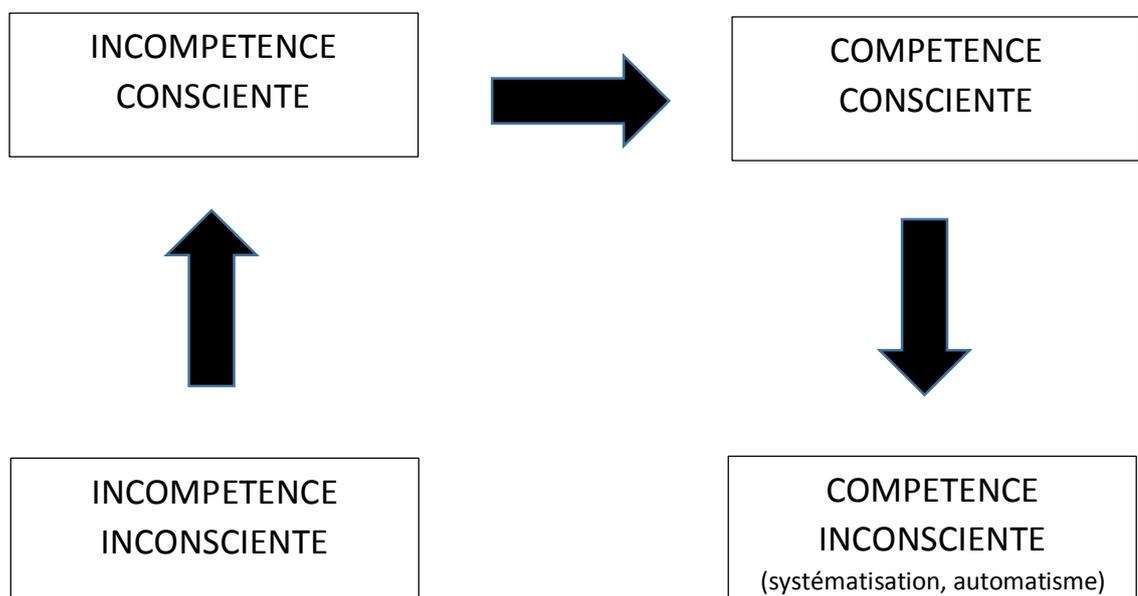
On peut également prévoir un créneau dans l'emploi du temps afin de proposer aux élèves d'échanger, de verbaliser leurs réussites et de compléter le carnet de suivi. Pour ce faire on peut mettre en place des modalités d'organisation différentes :

1. Ateliers avec rotation.
2. Groupe autonome qui feuillette son carnet de suivi.
3. Présence d'élèves de CM auprès des élèves de maternelle, tutorats pour aide au collage des réussites dans le carnet de suivi.

Les modalités de travail sont donc à modifier de manière à ce que l'enseignante ait un regard sur tout ce qui se fait, y compris dans les ateliers autonomes. Ainsi, l'enseignante peut par exemple mettre en place 4 ateliers autonomes de manière à pouvoir rester en retrait et ainsi réaliser une observation/évaluation.

4) L'évaluation positive : un cheminement

Il est important de permettre à chaque élève de passer d'une « incompétence inconsciente » à une « compétence consciente »



C'est à ce moment-là que l'on peut valider une réussite.

Le schème habituel :

DECOUVERTE -> STRUCTURATION -> ENTRAINEMENT -> EVALUATION SOMMATIVE (contrôle) n'a plus de sens dans le cadre de l'évaluation positive.

Il est remplacé par :

DECOUVERTE -> STRUCTURATION -> ENTRAINEMENTS SUCCESSIFS ET REPETES

L'EVALUATION
(observation) se
situe ici à tous les
stades

5) L'évaluation positive : traces et supports

EVALUATION

- Observer
- Ecouter

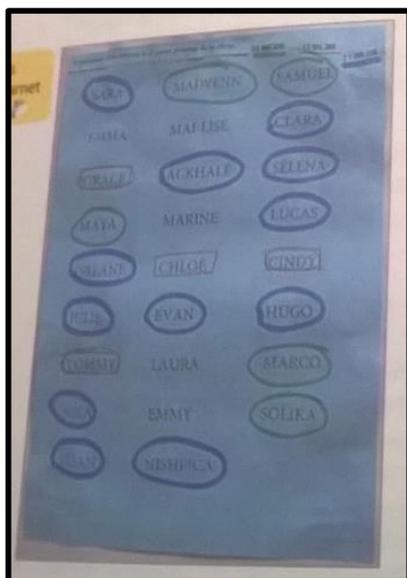
TRACES

- Photocopies de ce qui a été réalisé
- Fiches
- Photographies
- Dessins
- Enregistrements audio
- Prises de note (dictées à l'adulte)
- Attestations
- Brevets de réussite
- Traces libres
- vidéos

SUPPORTS

- Cahiers
- Classeurs
- Jeux
- Fiches
- Supports numériques

Il est possible de proposer un même type d'évaluation ou un même support plusieurs fois pour atteindre l'objectif fixé (cf : voir illustration parcours de cycle : « Reconnaître d'autres prénoms » et photographie ci-dessous).



Exemple : La fiche avec tous les prénoms des élèves est réutilisée régulièrement en cours d'année en changeant de couleur à chaque utilisation. Ainsi, il est facile de voir les progrès de l'élève sur la reconnaissance des prénoms de ses camarades de classe.

A l'issue d'une activité lorsqu'on évalue l'élève on peut indiquer :

- S'il réussit : évaluation
- S'il ne réussit pas : entraînement

Dans ce dernier cas, il pourra reprendre l'activité autant de fois qu'il le souhaite afin d'atteindre l'objectif fixé.

6) L'évaluation positive et le carnet de suivi : informer les familles

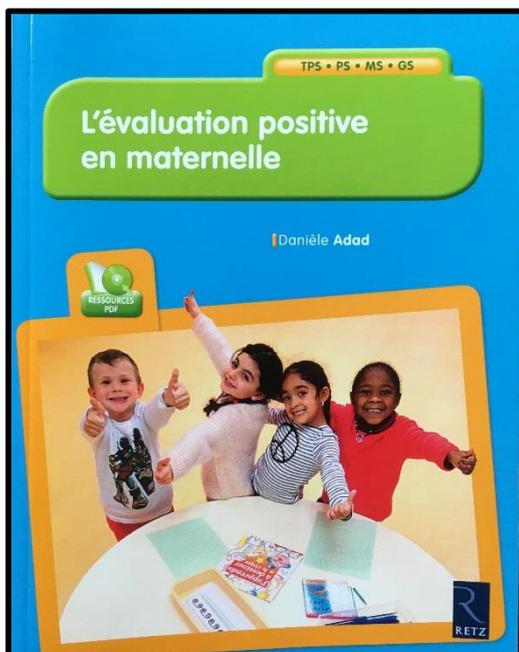
Il est nécessaire d'informer les familles sur les modalités d'évaluation et l'outil de suivi. Il est indispensable de les accompagner pour une meilleure prise en compte des spécificités de cette démarche.

Pour ce faire, on peut :

- Les inviter dans la classe pour observer l'enseignante en train d'évaluer
- Les inviter en classe pour feuilleter le carnet de suivi avec leur enfant
- Leur présenter les attendus de fin de cycle et les critères de réussite sélectionnés
- Leur proposer des rendez-vous personnels afin d'expliquer plus précisément la spécificité de l'évaluation positive et du carnet de suivi puis faire un état des lieux des réussites de leur enfant

Pour aller plus loin...

Un livre



Un site

<http://danieleadad.com/>